



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 15 octobre 2021

Dégradation de la situation sanitaire Mesures de freinage supplémentaires

La situation sanitaire en Ardèche ne s'améliore pas, le virus circule toujours : le taux d'incidence de 56,9 pour 100 000 habitants est supérieur au taux national (44,2) et au taux régional (38,1). La vaccination demeure la seule solution pour freiner durablement la circulation du virus et le respect strict des gestes barrières pour protéger nos proches.

À ce jour en Ardèche, 241 400 personnes ont reçu une première injection soit 74 % de la population, ce qui représente un taux de couverture vaccinale moindre que celle observée à l'échelle nationale (75,6%). Un quart des trentenaires ardéchois n'est toujours pas vacciné. Ainsi, pour éviter un redémarrage de l'épidémie, la population est appelée à continuer à participer à l'effort collectif et se faire vacciner.

Toute personne volontaire peut prendre attache dès à présent avec son médecin, pharmacien ou infirmiers libéraux. Les centres de vaccination du département continuent d'accueillir le public volontaire en prenant RDV via www.sante.fr ou directement sur Doctolib ou Maïa.

Compte tenu du constat de la dégradation de la situation sanitaire et afin de freiner la propagation du virus le préfet a pris des mesures de freinage nécessaires et proportionnées.

- **De nouvelles opérations de vaccination seront organisées à l'occasion des Castagnades, grandes fêtes autour de la châtaigne, courant octobre.**

Le 17 octobre, une opération de vaccination sera organisée à Saint-Pierreville, sans RDV de 10h à 12h et de 13h à 17h, au cabinet infirmier situé au 60 rue du Moulinage. Toute personne volontaire de plus de 12 ans pourra bénéficier du vaccin Pfizer-BioNTech, administré par les équipes des sapeurs-pompiers de l'Ardèche.

La vaccination ne dispense pas à ce stade des gestes barrières (port de masque, hygiène des mains, distanciation sociale) qui restent indispensables pour se protéger et protéger les plus fragiles. La vigilance doit être maintenue car sur les 3 dernières semaines, plusieurs situations supposées de clusters ont été relevées.

- **Dès ce week-end, des contrôles seront réalisés par les forces de l'ordre sur le respect de ces mesures (port du masque dans les marchés et passe sanitaire dans les ERP recevant du public). D'éventuelles sanctions seront prises si des manquements sont constatés.**

Le préfet de l'Ardèche et la directrice départementale de l'ARS comptent sur l'engagement de tous dans la lutte contre le Covid19.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX

